

Introduction générale

Février 2006 : Les affiches électorales envahissent les principales rues de Cotonou et des grandes villes du Bénin. Trois affiches se distinguent du lot par leur grandeur et les messages qu'elles véhiculent. Ce sont celles de ceux qui sont considérés comme les trois principaux candidats : Adrien Houngbédji, ancien Président de l'Assemblée nationale (1991-1995 et 1999-2003) et ancien Premier ministre (1996-1998), Bruno Amoussou, ancien Président du Parlement (1995-1999) et ancien Ministre d'État chargé du plan, de la prospective et du développement (1999-2005) et Yayi Boni, Président de la Banque ouest-africaine pour le Développement (BOAD). Ces affiches proclament les slogans suivants : « Adrien Houngbédji, Le monde change, changeons le Bénin », « Bruno Amoussou, Il connaît le pays » et « Yayi Boni, Ça peut changer, ça doit changer, ça va changer ». Elles marquent le coup d'envoi de la campagne électorale présidentielle.

Février 2011 : Les affiches réapparaissent aux abords des principales rues des grandes villes du Bénin ; les unes louant les qualités des candidats, les autres critiquant le bilan du Président sortant Yayi Boni. Ici aussi, trois candidats sont plus visibles que les onze autres dont la candidature a été officiellement retenue par la Cour constitutionnelle¹. Ces trois candidats sont le Président sortant, Yayi Boni dont la candidature est soutenue par les Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE), la coalition de partis politiques dits de la mouvance présidentielle ; son principal *challenger*, Adrien Houngbédji, candidat unique de l'opposition politique regroupée au sein de la coalition l'Union fait la Nation (UN) et, enfin, Abdoulaye Bio Tchané, considéré comme l'*outsider* et soutenu par l'alliance ABT mise en place par un certain nombre d'hommes politiques. Il s'agit notamment d'anciens soutiens et ministres du Président Kérékou et de quelques transfuges de la coalition présidentielle du moment². Ces affiches de promotion électorale portent les inscriptions suivantes : « Yayi Boni, le candidat des candidats », « Adrien Houngbédji, Maintenant avançons » ou encore « Abdoulaye Bio Tchané, la réponse à vos préoccupations ». Le signal de départ des cinquièmes élections présidentielles de l'histoire démocratique du Bénin est ainsi donné.

¹ Il s'agit de Janvier Yahouédéhou, Prudent Victor Topanou, Késsilé Tchala Sarè, Christian Enock Lagnidé, Salifou Issa "Saley", Salomon Joseph Ahissou Biokou, Antoine Dayori, Jean Yves Sinzogan, Akuavi Marie-Elise Gbèdo, Cyr M'Po Kouagou et Joachim Dahissiho.

² Entre autres, le premier Vice-Président André Dassoundo et la deuxième secrétaire parlementaire Amissétou Affo Djobo de l'Assemblée nationale sortante.

Ces affiches sont réalisées, dans chacune des équipes de campagne, par des praticiens de la communication politique sollicités par les candidats pour travailler à la promotion de leur image, physique et de marque, et de leur projet de société. Ce recours à la communication politique spécialisée témoigne du besoin exprimé par les acteurs politiques d'organiser professionnellement leur communication dans un contexte désormais caractérisé par la compétition électorale. Les affiches constituent la manifestation concrète de l'émergence d'un souci (toucher l'électeur dans un contexte compétitif) et d'une activité spécifique : la communication électorale spécialisée au service des candidats.

Mais, ni le scrutin présidentiel de 2006, ni celui de 2011 ne constituent le point de départ du recours à cette communication concurrentielle. Cette pratique s'est développée depuis l'avènement de ce qu'on a appelé au Bénin le Renouveau démocratique en 1990, caractérisé par un contexte de valorisation des discours démocratiques³. Précisément, les premiers signes d'une utilisation de cette forme de communication par les acteurs politiques béninois remontent aux élections présidentielles « fondatrices » de 1991, avec notamment ce que Didier Georgakakis appelle les « transformations de la démocratie »⁴.

Problématique générale de la recherche

Au Bénin, les prémices de ces transformations démocratiques remontent à la Conférence nationale, qui a réuni du 19 au 28 février 1990, 493 délégués représentant toutes les couches sociopolitiques et économiques du Bénin. La nécessité de convoquer cette grande réunion faisait suite à la faillite politique, économique et sociale du pays due à la gouvernance, durant dix-sept années, du régime politique militaire à tendance marxiste du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB), dirigé par le commandant (devenu général) Mathieu Kérékou. Ce dernier, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat le 26 octobre 1972, avait installé un régime politique fort, autoritaire. Par la censure systématique des médias, l'interdiction de toute activité de nature politique et/ou syndicale, la violente campagne d'éradication des « forces féodales », c'est-à-dire les chefferies et les religions traditionnelles, les responsables du PRPB étaient tombés dans les mêmes travers que leurs prédécesseurs (les régimes civils issus de l'indépendance en 1960) qu'ils semblaient pourtant

³ Cédric Mayrargue, « Le caméléon est remonté en haut de l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au Bénin », in *Politique africaine*, N° 62, 1996, pp. 124-131.

⁴ Didier Georgakakis, « La double figure des conseils en communication politique. Mises en scène des communicateurs et transformations du champ politique », in *Sociétés Contemporaines*, N° 29, 1995, pp. 77-94.

dénoncer à leur prise du pouvoir. Leur régime monolithique avait fini par exclure toute forme de concurrence politique, jusqu'à la tenue de la Conférence nationale.

Considérée comme un « modèle »⁵ en Afrique francophone, la Conférence nationale béninoise a permis la mise en place d'un régime de transition, dirigé par le Président sortant, dépouillé de ses principales prérogatives, qui reviennent à un Premier ministre choisi par les participants aux assises, Nicéphore Soglo, administrateur à la Banque mondiale. La transition d'un an aboutit, en mars 1991, aux premières élections libres et démocratiques du Bénin. Babacar Guèye conclut que ce « modèle béninois a influencé le dynamisme politique des pays francophones du début des années 1990. Sept pays ont adhéré à cette nouvelle forme de démocratisation avec des fortunes diverses »⁶. Selon Victor Prudent Topanou, le Bénin est exemplaire, car il est alors « le premier [pays] à être ainsi passé en douceur d'un régime liberticide à un régime démocratique respectueux des droits humains »⁷. Cette transition douce fait dire à certains comme Jean-Baptiste Monkotan qu'il s'agit là d'« une nouvelle voie d'accès au pluralisme politique »⁸ ou encore d'un « concept nouveau de changement de régime politique »⁹, selon Francis Laloupo.

Le nouveau régime issu de la transition de 1990-1991 est caractérisé par le pluralisme politique, la concurrence électorale, la libre expression et, subséquentement, « la reconnaissance des partis politiques concurrentiels »¹⁰ comme le veut la définition de la démocratie libérale rappelée par Michaël Walzer. Ce nouveau régime politique, à l'instar de toutes les sociétés démocratiques, « se caractérise, entre autres, par l'organisation d'élections disputées à intervalles réguliers »¹¹. Dans un pays qui a connu, depuis son indépendance, plusieurs coups d'Etat, le suffrage universel est désormais consacré comme le mode de désignation des gouvernants.

Le premier tour des premières élections présidentielles de la nouvelle ère démocratique a lieu le 10 mars 1991. Seize candidats se sont déclarés, témoignant ainsi du

⁵ Richard Banégas, « Retour sur une transition modèle ». Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratisation béninoise, in Jean-Pascal Dalloz et Patrick Quantin, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, p. 23.

⁶ Babacar Guèye, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », in *Pouvoirs*, N° 129, 2009, pp. 5-26.

⁷ Prudent Victor Topanou, *Boni Yayi ou le grand malentendu. Le quatrième président du renouveau démocratique béninois*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 16.

⁸ Jean-Baptiste Monkotan, « Une nouvelle voie d'accès au pluralisme politique : la Conférence nationale souveraine », *Afrique 2000*, N° 7, novembre 1991, pp. 41-53.

⁹ Francis Laloupo, « La Conférence nationale au Bénin : un concept nouveau de changement politique », *L'Année africaine*, 1992-1993, pp. 89-113.

¹⁰ Michaël Walzer, *Pluralisme et Démocratie*, Paris, Editions Esprit, 1997, p. 60.

¹¹ Djèrdjro Francisco Mèlèdje, « Le contentieux électoral en Afrique », in *Pouvoirs*, N° 129, 2009, pp. 139-155.

dynamisme du nouveau dispositif politique. Vu cette offre politique plurielle, chacun des candidats doit se démarquer de ses concurrents en singularisant sa proposition. Une façon d'approcher les électeurs s'impose alors, différente de celle connue précédemment, lors des dix-sept années de marxisme-léninisme. Chaque candidat se propose de rencontrer les populations et de leur détailler ses projets pour la nouvelle société béninoise. Dans leur stratégie de communication, les candidats ont recours à une panoplie d'outils et de vecteurs : la presse écrite qui a connu un fort développement¹², l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) désormais accessible à tous, même aux opposants, ou la « communication CFA »¹³ qui consiste à distribuer de l'argent aux populations. Ils mobilisent également des liens d'appartenance aux différents territoires et ethnies du pays, dans un environnement marqué, depuis les années 1950, par le vote ethnique et clanique, ce que Nassirou Bako-Arifari appelle « la logique du terroir. »¹⁴ Chaque candidat peut désormais se servir de tous ces canaux pour « faire connaître un nouveau discours d'autorité, avec son vocabulaire politique, ses termes d'adresse et de référence, ses métaphores, ses euphémismes et la représentation du monde social qu'il véhicule »¹⁵.

Dès lors, étant donné le déploiement de ces pratiques, la question de l'émergence, de la définition et du rôle de la communication politique concurrentielle ainsi que du statut de ses praticiens se pose au Bénin. Qui sont les gens en charge de cette communication électorale ? Quelle est leur formation ? Comment ont-ils développé l'expertise qui est la leur ? Pour quel type de prestation les personnalités politiques et les partis recourent-ils à eux ? A première vue, ce rôle semble flou et le périmètre de la communication politique indéterminé. Ce flou, n'est cependant pas propre au Bénin : il tient d'abord à la polysémie des concepts « communication » et « politique ». Ces termes appartiennent à la catégorie des concepts dont le sens est difficile à établir, comme le rappelle Jacques Gerstlé¹⁶. Communication et politique sont donc deux concepts que Dominique Wolton qualifie d'ambigus. Car, selon lui, « la communication est une valeur, une des plus belles de l'expérience humaine, puisqu'elle est

¹² En effet, pendant la période de transition de treize mois mise en place à la Conférence nationale, on assiste à la création foisonnante de titres de presse de la part de promoteurs privés.

¹³ C'est une notion venue lors d'une discussion avec ma directrice de thèse, Marie-Soleil Frère. La communication CFA est une communication basée sur la distribution du CFA qui signifie communautés financières africaines. C'est la monnaie commune aux pays appartenant à la *zone franc*, dont les Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et ceux de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

¹⁴ Nassirou Arifari-Bako, « Démocratie et logiques du terroir au Bénin », in *Politique Africaine*, N° 59, pp. 7-24.

¹⁵ Marie-Soleil Frère, « Les mots et les maux de la démocratie. Analyse du registre lexical et thématique de la transition démocratique dans la presse béninoise », in *Recherches en communication*, N° 9, 1998, pp. 119-146.

¹⁶ Voir Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004.

liée à la question de l'autre, mais elle est aussi devenue une industrie, un commerce et une idéologie »¹⁷. Et la politique apparaît « à la fois comme une des aspirations les plus puissantes de l'homme et le symbole de toutes les ambitions, les idéologies, les compromissions »¹⁸.

Il existe un nombre important de définitions à chacun de ces termes, ainsi qu'au champ qui prétend associer les deux, et il apparaît souvent délicat de n'en retenir qu'une seule. Selon Patrick Chareaudau, la communication politique est « un tout qui participe de l'ensemble des modes de communication sociale. »¹⁹ L'évolution politique récente du Bénin a donc fait apparaître, ou a renforcé et rendu plus visible une activité particulière qui relève de la communication politique, celle-ci étant difficile à définir. En se penchant sur le groupe que forment les praticiens de l'activité, il est possible de cerner comment les communicants politiques se définissent et quel est le degré de professionnalisation et, éventuellement, la régulation de la pratique qui existe.

Questions de recherche

Les questions de cette recherche se subdivisent en deux catégories : la question principale et les sous-questions.

Question principale

La question principale, qui constitue le cœur de cette recherche, peut s'énoncer de la manière suivante : comment la communication politique se pratique-t-elle en période électorale dans le Bénin contemporain ?

De cette question principale découlent trois sous questions.

Sous-questions

Les trois sous-questions sont les suivantes :

- Quel est le degré de professionnalisation de la communication politique au Bénin actuellement ?

¹⁷ Dominique Wolton, Avant-propos « La communication politique, entre l'impensé, les *a priori* et les typologies », in *Hermès, Cognition, communication et politique*, N° 17-18, Paris, CNRS Editions, 2005.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Patrick Charaudeau, « Préface », *Communication politique et lobbying*, Bruxelles, De Boeck, 1^{ère} édition, 2011 de Théodoros Koutroubas et Marc Lits.

- Quelles sont les origines de cette activité et comment a-t-elle évolué depuis son émergence ? Quelles sont les dynamiques qui ont marqué ses évolutions ?
- Comment se régule la communication politique au Bénin ?

A travers ces questionnements, la thèse poursuit plusieurs objectifs.

Objectif général

L'objectif principal de ce travail est de s'interroger sur la définition, le rôle et le degré de professionnalisation de la communication politique telle qu'elle est pratiquée dans le contexte béninois.

Cet objectif principal implique quatre objectifs spécifiques.

Objectifs spécifiques

- Identifier qui sont les praticiens de la communication politique au Bénin, quels sont leurs profils et quelles sont leurs origines professionnelles ;
- Décrire et saisir la construction de l'activité et les conditions de sa professionnalisation ;
- Identifier les interactions existantes entre les acteurs de la communication politique ;
- Identifier et analyser les outils médiatiques et non médiatiques mobilisés par les communicants.

Hypothèses de recherche

Deux types d'hypothèses peuvent être formulés : hypothèse principale et hypothèses secondaires.

Hypothèse principale

Quoique le pluralisme politique soit de retour au Bénin depuis près d'un quart de siècle, le processus de professionnalisation des communicants politiques n'est pas achevé, en ce sens que la profession, bien que reconnue par les hommes politiques et les praticiens, reste encore dépourvue de code de déontologie et d'organes représentatifs.

Hypothèses secondaires

- La communication politique se pratique au Bénin par l'utilisation d'outils inspirés des campagnes électorales occidentales (françaises en particulier), tout en faisant appel à des vecteurs spécifiques à la culture locale.
- L'évolution de la communication politique au Bénin suit le cours de l'histoire politique du Bénin et permet de révéler la nature des différents régimes qui se sont succédé.
- La communication politique ne s'organise et ne se régule que de manière circonstancielle, en périodes électorales, et elle se présente largement comme une activité discontinue et ponctuelle.

Approche méthodologique et démarche de recherche

La thèse se fonde sur une enquête de terrain, menée tout au long du processus électoral de 2011. Quatorze candidats concourraient à la magistrature suprême et l'étude se concentre sur les trois principaux : Yayi Boni, Adrien Houngbédji et Abdoulaye Bio Tchane, arrivés les trois premiers au terme du scrutin. Ce choix se justifiait pour des raisons pratiques : il aurait été impossible de suivre chacun des quatorze candidats sur le terrain.

Pour mener à bien la collecte des données, plusieurs démarches ont été mobilisées : la collecte de documents, l'observation et les entretiens. Afin de cerner les conditions d'émergence de l'activité de communicant politique au Bénin, une approche diachronique s'avérait également nécessaire, et la thèse remonte jusqu'aux prémices du pluralisme politique béninois, dans les années 1940.

- Ancrage théorique et littérature de référence

Au regard des objectifs assignés à cette étude et des principales questions de recherche soulevées, une démarche pluridisciplinaire s'est avérée nécessaire pour donner sens à ce travail de terrain : science politique, sciences de l'information et de la communication et sociologie des professions sont tour à tour mobilisées.

L'hybridation de deux termes polysémiques « communication » et « politique » impose d'emblée la prise en compte de la science politique et des sciences de l'information et de la communication. Ainsi, étudier cette activité dans le contexte béninois amène à recourir

aussi bien à la connaissance approfondie des dynamiques politiques propres au pays qu'à celle du paysage médiatique.

En particulier, la mobilisation de la science politique béninoise se justifie par le besoin de comprendre les liens étroits qui existent entre les acteurs politiques et les professionnels des médias. Pour cerner le contexte des premières élections au suffrage universel organisées dans ce qui est alors la colonie française du Dahomey, à partir de 1945, l'ouvrage *Naissance d'un Etat noir, l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*²⁰ de Maurice Ahanhanzo Glèlè a été d'une grande utilité. Il permet de comprendre les conditions dans lesquelles se sont déroulés les premiers scrutins, avant même l'accession du pays à l'indépendance.

Pour la période qui suit les indépendances, *l'Introduction à la politique africaine* de Mamoudou Gazibo a été également très utile à la compréhension des faits politiques qui se sont déroulés au-delà du coup d'Etat de décembre 1965. En y présentant les grands enjeux de l'Afrique depuis les indépendances, Mamoudou Gazibo fournit une approche transversale qui permet de comprendre les dynamiques et, surtout, les caractéristiques des régimes politiques qu'a connus le continent des années 1960 jusqu'à l'avènement de la démocratie. Chaque variation politique renvoie à des variations de la communication politique au Bénin que cette recherche a tâché de cerner.

Pour la période contemporaine, depuis le retour du pluralisme politique, les travaux de Richard Banégas, en particulier *La démocratie à pas de caméléon, transitions et imaginaires politiques au Bénin*²¹, sont incontournables pour saisir la trajectoire politique du pays, et les nouveaux rapports qui se sont installés entre les "Big Men" et les populations, en particulier les électeurs. Le marchandage du vote, caractérisé par ce qu'il a appelé la revanche des « en-bas-du-bas », c'est-à-dire les citoyens électeurs, sur les « en-haut-du-haut », les élites politiques, a fourni des pistes intéressantes de compréhension de la relation clientéliste qui se perpétue aujourd'hui encore entre les acteurs politiques et les citoyens électeurs.

Enfin, *l'Introduction à la sociologie politique du Bénin*²² de Prudent Victor Topanou, a également contribué à éclairer les liens qui unissent et désunissent les acteurs politiques et

²⁰ Maurice Ahanhanzo Glèlè, *Naissance d'un Etat noir. L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, LGDJ, 1969.

²¹ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

²² Prudent Victor Topanou, *Introduction à la sociologie politique du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2013.

« l'état du Bo » que l'auteur définit comme étant « un état social qui structure le comportement et le mental des Béninois et aussi longtemps qu'il sera ignoré ou ne sera pas pris en compte, continuera de déstructurer l'architecture sociale et étatique »²³. Ainsi, cet ouvrage a fourni les éléments nécessaires pour décrypter le fonctionnement de l'Etat béninois et plus précisément le régime politique ainsi que l'enchevêtrement des forces en présence.

En ce qui concerne l'appréhension du paysage médiatique national ainsi que son fonctionnement, les travaux d'André-Jean Tudesq, l'ouvrage de Marie-Soleil Frère et deux thèses de doctorat ont été particulièrement éclairants. Les travaux d'André-Jean Tudesq présentent une vue panoramique sur l'histoire et l'évolution des médias d'information en Afrique subsaharienne. En particulier, *L'Afrique noire et ses télévisions*, *L'Afrique parle*, *l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*, *Journaux et radios en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles* et *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse d'Afrique subsaharienne*²⁴, ont permis de situer l'avènement des médias sur le continent africain. La création des premiers journaux a été l'œuvre d'abord des Français puis de ceux qu'on a appelés les « akowé », c'est-à-dire les évolués qui étaient, soit des hommes politiques, soit des journalistes qui ont profité de leur entreprise de presse pour se convertir en professionnels de la politique.

Cette histoire ancienne des médias béninois a pu être approfondie à travers les thèses de doctorat de Clément Koudessè Lokossou²⁵ et de Bellarmin Codo²⁶ qui relatent avec précision les relations entre les premiers journaux dahoméens et les premières élites politiques avant les indépendances.

Quant à l'ouvrage *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*²⁷ de Marie-Soleil Frère, il a été d'un grand apport dans la mesure où il décrit, de la façon la plus complète possible, le rôle important qu'a joué la presse écrite lors de la transition démocratique au Bénin. Cette description du rapport des médias à la

²³ Ibid., p. 11.

²⁴ André-Jean Tudesq, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute, les radios en Afrique Subsaharienne*, Paris, Karthala, 2002 ; *Journaux et radios en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, GRET, 1998 ; *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique Subsaharienne*, Talence, MSHA, 1995 ; *L'Afrique et ses télévisions*, Paris, Anthropos-Economica, 1992.

²⁵ Lokossou Clément Koudessè, *La presse au Dahomey, 1894-1960. Evolution et réactions face à l'administration coloniale*, Thèse pour le Doctorat de III^{ème} cycle, Paris, 1976

²⁶ Bellarmin Coffi Codo, *La presse dahoméenne face aux aspirations des "évolués" : La Voix du Dahomey (1927-1957)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII, 1978, p. 326.

²⁷ Marie-Soleil Frère, *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Editions Karthala, 2000.

politique livre des clés pour expliquer les interactions qui existent de nos jours entre les professionnels de la politique et les journalistes.

Enfin, pour aborder le sujet central de ce travail, à savoir la professionnalisation de la communication politique au Bénin, un troisième champ disciplinaire s'est avéré nécessaire : la sociologie des professions, qui occupe une place non négligeable tout au long de cette recherche. Dans cette perspective, l'ouvrage de Claude Dubar et Pierre Tripier, *Sociologie des professions*, constitue une référence essentielle. Une difficulté majeure s'est pourtant posée, relative à la définition de la profession, notamment à la traduction du terme de l'anglais en français²⁸. Selon Claude Dubar, en français, le terme « profession » a, au moins, deux sens principaux correspondant à deux termes anglais différents ; il désigne à la fois : « l'ensemble des « emplois » (en anglais, *Occupations*) reconnus dans le langage administratif, notamment dans les classifications des recensements de l'Etat ; les « professions » libérales et savantes (en anglais : *Professions*), c'est-à-dire les *learned professions* sur le modèle des médecins et des juristes notamment »²⁹.

Face à cette nuance dans les acceptions, Claude Dubar et Pierre Tripier suggèrent qu'il faut tenir compte « des variations historiques et géographiques »³⁰ pour définir la profession. Dans leur conception, les auteurs donnent trois sens dont le troisième fait de la profession, « le travail que l'on fait dès lors qu'il permet d'en vivre grâce à un revenu »³¹.

Pour étudier la « profession » de communicant politique, deux approches sont possibles à savoir la théorie fonctionnaliste et l'approche interactionniste. Cette recherche fait le choix de la deuxième. En effet, les interactionnistes mettent en exergue l'idée du savoir pratique contrairement au savoir scientifique absolu. Claude Dubar et Pierre Tripier résument, à partir des travaux d'Hughes Everett³², cette approche en quatre points dont les plus essentiels sont les suivants. D'abord, les interactionnistes définissent les groupes professionnels comme des processus d'interactions qui conduisent les membres d'une même

²⁸ Claude Dubar et Pierre Tripier. *Sociologie des professions*, 2e édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2005, p. 1.

²⁹ Claude Dubar. *La Socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2000, p. 127.

³⁰ Claude Dubar et Pierre Tripier. *Sociologie des professions*. 2e édition revue et augmentée. Armand Colin, 2005, p. 3.

³¹ Ibid, p. 5.

³² Voir Everett Hughes, "The Study of Occupations", in Merton R.K et alii, *Sociology Today*, Basic Books, Lexington, 1959, pp. 452-458; Everett Hughes, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958, réédité en 1981, Greenwood Press, p. 204; Everett Hughes, *Le regard sociologique*, textes réunis par J.-M. Chapoulie, Paris, éd. De l'EHESS. Rééd 1996, p. 180.

activité de travail à s'auto-organiser, à défendre leur autonomie et leur territoire et à se protéger de la concurrence. Ensuite, une relation d'interdépendance lie les processus biographiques et les mécanismes d'interaction entre les acteurs. Troisièmement, la reconnaissance des groupes par leurs partenaires passe par le développement d'une rhétorique professionnelle et la mise en place de protections légales. Enfin, la vie professionnelle est un processus qui construit les identités tout au long du déroulement du cycle de vie, depuis l'entrée dans l'activité jusqu'à la retraite, en passant par les tournants de la vie³³.

En retenant cette approche, qui nous paraissait mieux à même de rendre compte d'une activité émergente, l'actuelle recherche structure l'analyse autour de trois principaux critères de professionnalisation d'une activité : la détention d'un savoir-faire, la création d'un regroupement professionnel et la mise en pratique d'un code de déontologie qui s'appliquerait à tous les professionnels.

- *Le terrain*

Dans le cadre de cette recherche, j'ai effectué, au Bénin, trois séjours dont les durées varient. Le premier s'est déroulé du 8 février au 9 avril 2011, soit durant la période électorale. Lors de ce premier séjour, j'ai pu observer la campagne des trois principaux candidats retenus pour cette recherche. J'ai été autorisé par les communicants d'Adrien Houngbédji et d'Abdoulaye Bio Tchané à suivre leurs équipes sur le terrain. Ainsi, j'ai parcouru trente villes et villages du Bénin³⁴ avec les caravanes de campagne.

Dans l'équipe du candidat sortant, je n'ai pas été autorisé à suivre la délégation. Le chef de la cellule de la communication, Didier Akplogan, m'a expliqué que ma sécurité ne serait pas assurée et que j'étais un étranger dont il ignorait les réelles motivations. Cependant, des démarches personnelles menées indépendamment m'ont permis de suivre le Président sortant dans un certain nombre de villes et villages³⁵. Sur ces différents lieux, j'ai pu collecter les différents gadgets électoraux distribués aux populations et enregistrer les discours prononcés lors des meetings publics.

³³ Claude Dubar et Pierre Tripier, Op.cit.

³⁴ Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Abomey-Calavi, Hèvié, Cococodji, Pahou, Ouidah, Comè, Grand-Popo, Toviklin, Lobogo, Bopa, Houéyogbé, Athiémé, Aplahoué, Dogbo, Djakotomey, Klouékanmey, Lanta, Bohicon, Abomey, Dassa-Zoumè, Savalou, Parakou, Djougou, Bassila, Alédjo, Sèmèrè et Copargo.

³⁵ Cotonou, Hèvié, Comè, Sè, Houéyogbé, Athiémé, Dassa-Zoumè, Kilibo et Tchaourou.

Toujours au cours de ce premier séjour, j'ai procédé à un certain nombre d'entretiens avec des membres des cellules de communication des trois candidats, des journalistes et des hommes politiques. J'ai également pu observer de l'intérieur (hormis les séances dites confidentielles) le fonctionnement des cellules de communication d'Adrien Houngbédji et d'Abdoulaye Bio Tchané. J'ai également eu l'occasion d'enregistrer quelques émissions électorales diffusées à la télévision publique.

Eu égard à l'indisponibilité d'un certain nombre de personnes-ressources durant cette période de campagne, un deuxième séjour a été nécessaire. Je me suis donc rendu à nouveau au Bénin, un an après les élections, du 2 juillet au 26 septembre 2012. Ce séjour m'a permis de m'entretenir avec de nouvelles personnes ou de rencontrer, une deuxième fois, les personnes que j'avais pu contacter lors de mon premier séjour. Parmi ces personnes, figuraient des journalistes de l'ORTB, des membres des cellules de communication indisponibles en 2011.

Enfin, un dernier séjour s'est déroulé de janvier à février 2013. Au cours de ces six semaines, je me suis consacré aux archives, notamment celles des organes de presse qui en possèdent, par exemple le quotidien public *La Nation* et les journaux privés *Fraternité*, *24 Heures au Bénin*, *L'Autre quotidien* et *Le Progrès*. Pour les trois premiers cités, j'ai pu obtenir les parutions de toute la période de campagne électorale, donc du mois de janvier au mois d'avril, soit quatre-vingt-dix numéros par organe. Pour les deux derniers, seuls quelques exemplaires ont pu être trouvés. Le dépouillement de ces journaux a permis de comprendre la place de la presse écrite dans la stratégie de communication des candidats durant le scrutin présidentiel. Je me suis enfin rendu au centre de documentation de la Cour suprême à Cotonou et à son siège principal à Porto-Novo pour pouvoir obtenir la publication des comptes de campagne des candidats.

- *Les entretiens*

Cette recherche portant sur un sujet neuf, une activité en gestation, l'expérience des praticiens constituait une source indispensable. Les entretiens, base importante de ce travail, ont été de type semi-directif (Voir annexes 3, 4, 5 et 6). Lors des rencontres avec les communicants politiques, il s'agissait de comprendre comment ils définissent leur activité, quel est leur profil, leur rôle, ainsi que les stratégies qu'ils ont mises en place pour leur candidat et leurs rapports aux médias. Les entretiens avec les hommes politiques m'ont permis de voir comment ces derniers perçoivent le rôle des communicants et pourquoi ils les

sollicitent pour leur communication. Quant aux entretiens avec des journalistes, ils ont porté sur ce que l'avènement des communicants politiques a changé dans leurs relations avec les candidats, mais aussi sur leur perception du cumul des fonctions de communicant et de journaliste et, enfin, sur leur manière de travailler en période électorale. Des représentants d'institutions ont également été rencontrés comme le Vice-Président de la HAAC (Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication), avec lequel j'ai pu discuter des principales contraintes qui pesaient sur les médias pendant la période électorale. Ces entretiens sont utilisés sous forme de citations dans ce travail.

Au total, trente-quatre entretiens ont été réalisés, à raison de dix communicants politiques, six hommes politiques, douze journalistes, deux enseignants, un chercheur, un membre de l'instance de régulation et deux citoyens³⁶. Ces entretiens ont complété un certain nombre de documents officiels collectés, à savoir la loi électorale, la décision de régulation de la campagne par la HAAC, les déclarations officielles des acteurs politiques, la déclaration des comptes de campagne des candidats et la Constitution. Les affiches électorales dont j'ai réalisé les photos se sont ajoutées à ces documents.

Les difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont jalonné cette recherche. La première est liée à un manque de préparation du premier terrain. En effet, à peine mon inscription en thèse de doctorat validée, je devais partir au Bénin parce que la campagne officielle venait d'être lancée. J'ai donc bénéficié de quelques jours à peine pour préparer le voyage et défricher le sujet. Une fois sur place, j'ai dû me contenter de ramasser tout ce que je trouvais, pour ne rien manquer. Au Bénin, les difficultés ont été multiples. D'abord, au niveau des cellules de communication, personne ne voulait m'entretenir des stratégies ou me laisser observer la manière dont travaillaient les équipes. Certes, j'ai eu des entrées aux QG de Houngbédji et de Tchané, mais la plupart des informations étaient jugées sensibles par les équipes et les données considérées comme secrètes. Ensuite, les personnes-ressources n'étaient pas disponibles pour m'accorder

³⁶ La présence des deux entretiens avec des citoyens s'explique par deux situations qui se sont produites sur le terrain. La première à Sèmèrè, dans le Nord du Bénin, où la délégation du candidat Abdoulaye Bio Tchané a été prise à partie par les militants qui se réclamaient du Président sortant. L'un d'entre eux a été interrogé pour témoigner sur la situation. La seconde s'est déroulée dans l'arrondissement de Pahou où les femmes ont dénoncé les représentants du candidat Adrien Houngbédji qui ne leur auraient pas versé l'argent qui leur était destiné. Parmi elles, certaines se réclamaient pourtant être partisane de Yayi Boni et il m'a semblé intéressant de m'entretenir avec l'une d'elles.

du temps, étant toutes sur le terrain, préoccupées par la campagne électorale, ce qui m'a contraint à prévoir d'autres voyages. Au cours de ces déplacements, c'est-à-dire mes deuxième et troisième terrains en 2012 et 2013, j'ai dû faire face à la mémoire sélective de mes interlocuteurs qui avaient eu largement le temps de réaménager leur récit depuis le déroulement des faits une ou deux années auparavant.

Organisation du travail

Cette thèse s'articule en deux parties de trois chapitres qui permettent de saisir la définition de la communication politique dans le contexte béninois, de comprendre le rôle d'un communicant dans un dispositif électoral, de décrire les dynamiques de la « profession » depuis son émergence et d'identifier les outils mobilisés par les praticiens de la communication politique.

La première partie comporte trois chapitres. Le premier propose un état de l'art qui facilite la compréhension de la notion de communication politique, de la professionnalisation de ses praticiens, de ses acteurs et de ses outils (chapitre 1). La pratique de ce type de communication au Bénin est ensuite située historiquement, ses conditions d'émergence étant décrites à travers une étude diachronique, depuis ses débuts jusqu'à l'avènement du processus démocratique en 1990 (chapitre 2). A la suite de cette perspective historique, je tenterai d'analyser la dynamique de professionnalisation ou non de la communication politique, ainsi que les différentes étapes qui ont caractérisé la structuration de l'activité de 1990 aux élections de 2011 (chapitre 3).

La deuxième partie se concentre sur la campagne électorale de 2011. D'abord, elle décrit le cadre légal et réglementaire de la campagne, c'est-à-dire les différentes lois et décisions qui ont régulé l'organisation de la campagne médiatique (chapitre 4). Ensuite, afin de saisir les stratégies de communication mises en place par les différentes équipes, les outils mobilisés par les candidats sont identifiés et décrits. Trois principaux outils médiatiques sont analysés, à savoir la presse écrite et les médias audiovisuels d'une part, les affiches électorales et le Web, d'autre part (chapitre 5). Enfin, le dernier chapitre s'attarde sur les autres types de communication, notamment non médiatique, auxquels les candidats ont recouru. Pour ce faire, il est nécessaire, notamment, de saisir les liens qui unissent les politiques et ceux qu'on peut appeler les leaders d'opinion. D'autres d'instruments non médiatiques sont également présentés (chapitre 6).

En définitive, cette thèse vise à vérifier si, depuis son émergence jusqu'à nos jours, la communication politique constitue une activité "professionnelle" ou non au Bénin. Pour aboutir à cette démonstration, la recherche retient deux types de critères : les critères de définition de l'activité (visée et technique) et les critères de définition de la "profession" (groupes professionnels, codes déontologiques, professionnalité et rhétorique professionnelle). Enfin, la question de la régulation sera également traitée, car les décisions de la HAAC et la loi électorale constituent les seules contraintes officielles posées à l'exercice de l'activité.